

Bilan de l’année 2011

En 2012, la commune de Vitot a organisé dans l’église de Vitot un concert donné par les « Chœurs de Graziel » (chorale d’Ailly Feuguerolles) et Nicolas Valle accompagné d’élèves du Lycée Gilbert Martin du Neubourg.

L’association des Amis de Vitotel a organisé :

* Une exposition préparée par Madame Jacqueline Le Guell sur le thème : « de la naissance au Jugement dernier en Normandie au XIXème siècle » qui a eu lieu dans l’église Saint Michel de Vitotel du 18 au 26 juin 2011. 312 personnes sont venues visitées cette exposition.
* La messe du pèlerinage de Saint Clair, le dimanche 17 juillet 2011.

Par ailleurs au premier trimestre 2011, une haie a été plantée à la limite du terrain offert par Frédéric Roger. Nous remercions les entreprises JCEV de Vitot et Wohlgemuth d’Iville qui nous ont offert une partie des travaux et les plants de charmille, ainsi que Messieurs Evrard et Le Guell qui les ont plantés et arrosés.

Deux démarches administratives ont été entreprises en 2011 :

* Auprès du Service Territorial de l’Architecture et du Patrimoine de l’Eure (STAP de l’Eure) afin qu’il nous fasse un état des lieux de l’église Saint Michel et nous indique les travaux prioritaires qui seront à faire pour sauvegarder cette église (ceci en dehors des travaux de réparation la flèche du clocher foudroyée le 23 août 2011). Un Architecte des Bâtiments de France est venu visiter l’église en Septembre 2011 et doit nous faire son rapport.
* Auprès de la Direction Générale des Finances Publiques de l’Eure pour leur demander d’agréer notre association afin qu’elle soit reconnue d’intérêt général et donc d’être habilitée à recevoir des dons et délivrer des certificats fiscaux de déductibilité de ces dons.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant dès que nous obtiendrons des nouvelles de ces deux dossiers.

Enfin, depuis la fin août, date de la foudre qui est « tombée » sur le clocher de l’église, nous suivons le dossier de la réparation de celui-ci. Après le choix, par appel d’offres, d’un architecte agréé, après que celui-ci est fait un descriptif détaillé des travaux de réparation à effectuer, après que ce travail est été validé par la DRAC de Haute Normandie, le dossier est parti le 2 mars 2012 chez le Préfet afin de lui demander l’autorisation d’effectuer les travaux sur ce « monument historique ». Nous tenons à remercier Monsieur Lelarge, maire de Vitot, ses adjoints et la municipalité de Vitot de s’occuper de ce dossier.